

Communiqué de presse, le 12 avril 2024

Conseil d'administration de l'Agam

Le Conseil d'Administration de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) s'est tenu ce mercredi 10 avril 2024, sous la présidence de Laure-Agnès CARADEC.

Ce premier Conseil d'administration de l'année a été l'occasion de revenir sur l'activité 2023 et de présenter le programme de travail partenarial 2024 qui reflète de belles perspectives de travail et la variété des réflexions et projets accompagnés par l'Agam.

La dynamique partenariale engagée depuis 2 ans continue avec l'élargissement de notre écosystème et l'accueil de 3 nouveaux partenaires, l'AP-HM (Hôpitaux de Marseille), Cité Ressources et Aix-Marseille Université (AMU) ; ce qui nous permettra d'amplifier encore nos missions pluridisciplinaires et partenariales.

Le Conseil est un lieu d'échanges et d'informations sur les enjeux de notre territoire. Il est l'occasion de présenter aux élus et partenaires différentes études de l'Agence, deux d'entre elles ont été présentées :

- La compensation écologique, ses fondamentaux et les travaux de l'Agam sur le sujet. Ceux-ci se concentrent autour de l'identification du foncier favorable à la mise en œuvre de mesures de compensation écologique.
- La mixité fonctionnelle dans les projets urbains situés en zone UE des PLUi ; une réponse aux enjeux actuels d'intensification urbaine et de maintien de l'accueil économique en ville.

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agam, a déclaré « *Les instances sont des lieux d'échanges précieux durant lesquels des études de l'Agence sont présentées pour permettre une acculturation commune sur des sujets d'actualité qui font le territoire, ici la compensation écologique et la mixité fonctionnelle dans les projets urbains.* »

L'ensemble des points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques, plus durables, au service des habitants et acteurs économiques des territoires. L'essence même de son statut partenarial se traduit par une articulation forte des acteurs et la recherche permanente d'objectifs et de projets partagés, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées.

Avec plus de 50 ans d'expertise au service du territoire, l'Agence développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et réglementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements et dynamiques en cours. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.



Conseil d'administration du mercredi 10 avril 2024

Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques, plus durables, au service des habitants et acteurs économiques des territoires. L'essence même de son statut partenarial se traduit par une articulation forte des acteurs et la recherche permanente d'objectifs et de projets partagés, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées.

Avec plus de 50 ans d'expertise au service du territoire, l'Agence développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et réglementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements et dynamiques en cours. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.